Vingt-huitième Conférence des Hautes Parties contractantes chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination

16 septembre 2026

Français
Original : anglais

Genève, 13 novembre 2026
Point 13 de l'ordre du jour provisoire
Adoption des coûts estimatifs pour 2027

Coûts estimatifs
Vingt-neuvième Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole II modifié, en 2027*

1. La vingt-huitième Conférence annuelle des Hautes Parties contractantes au Protocole II modifié annexé à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, qui se tiendra à Genève le 13 novembre 2026, doit décider de convoquer en 2027 la vingt-neuvième Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole II modifié.

2. On trouvera dans le présent document, qui vise à aider les Hautes Parties contractantes à arrêter leur décision, les coûts estimatifs pour une réunion d'une journée, qui s'élèvent à 88 500 dollars des États-Unis. On trouvera dans le tableau ci-joint une ventilation de ces coûts.

* La version originale du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.

Merci de recycler

Intitulé de la session : **Vingt-neuvième Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole II modifié**

Lieu et date : **Genève, novembre 2027 (une journée)**
En dollars des États-Unis

Services de conférence	Service des séances	Documentation à établir avant la session	Documentation à établir au cours de la session	Comptes rendus analytiques	Documentation à établir après la session	Services d'appui	Divers	Total
Interprétation et service des séances	13 600							13 600
Traduction de la documentation		19 700		17 300	19 200			56 200
Services d'appui[1]						1 000		1 000
Divers[2]							13 500	13 500
Total	13 600	19 700		17 300	19 200	1 000	13 500	84 300

A.	**Coût total des services de conférence**	**84 300**
B.	**Coûts autres que ceux des services de conférence**	
C.	**Provision pour imprévus 5 %**	**4 200**
	Total général (arrondi) A + B	**88 500**

1. Technicien(ne) du son/enregistrement (2 x 1 jour) : 1 000 dollars.

2. Location d'un ordinateur et d'une imprimante pour 1 jour ; p*ersonnel temporaire (autre que pour les réunions) (1 x 10 jours) 6 500 dollars ; fonctionnaire chargé(e) du contrôle des documents (1 x 1 jour) : 300 dollars ; assistance spécialisée pour les services de comptabilité et la gestion des ressources financières : 5 500 dollars ; télévision en ligne des Nations Unies : 1 200 dollars.*